HÉBERGEMENT CLASSÉ

Etat récapitulatif de taxe de séjour en Châtaigneraie 2020

*à joindre à la déclaration de perception - une fiche par hébergement **

TAXE PERÇUE DIRECTEMENT PAR LE PROPRIETAIRE

Si vous avez loué par le biais d'opérateurs numériques, merci de reporter les séjours au verso sur "l'état récapitulatif opérateur"

**Si vous possédez plusieurs typologies d'hébergements, vous devez utiliser un état récapitulatif (ex : location 3* et chambre d'hôte)*
selon votre classement dans la grille de tarif jointe,

Taux de taxe appliqué :

€

Date d'arrivée	Date de départ	Nombre de jours **(a)**	Nombre d'adultes **(b)**	Nombre de nuitées **(a) x (b)**	Taxe Communauté de Communes **(nuitées x taux)**	Taxe Additionnelle Département (**appliquer 10%** au résultat obtenu)	**TAXE DE SEJOUR TOTALE**
TOTAL							

Notez ici les éventuelles exonérations pratiquées en précisant le motif :

Etat récapitulatif de taxe de séjour en Châtaigneraie 2020

HÉBERGEMENT CLASSÉ avec location par les plateformes

à joindre à la déclaration de perception - une fiche par hébergement

TAXE PERÇUE PAR LES PLATEFORMES DE RESERVATION NUMERIQUES

Cette fiche est obligatoire pour solder votre dossier :

Certains opérateurs ne fournissent pas l'identité du logeur lors du versement de la taxe de séjour à la collectivité.

Date d'arrivée	Date de départ	Nombre de jours **(a)**	Nombre d'adultes **(b)**	Nombre de nuitées **(a) x (b)**	Montant de la taxe, si connu	Nom de l'opérateur	
7 juillet	14 juillet	7	2	14	non	airbnb	*exemple*
14 juillet	21 juillet	7	4	28	26,6€	abritel	*exemple*
TOTAL							